



Obtention d'une carte resident par mariage mixte

Par **zun**, le **20/11/2008** à **01:07**

Bonjour, je suis marié depuis 2 ans (j'ai eu 2 fois la carte vie privée familiale), et avant cette mariage en tant que etudiant j'avait eu 3 carte de séjour d'etudiant.

Maintenant, j'aimerais savoir si je peux demander une carte de resident (10 ans) ou il faut obligatoirement la 3 ième année.

J'aimerais savoir s'il y'a des personnes qui ont vécu ou sont dans mon cas, de me donner des idées connues, et vécu... merci d'avance